

Cabinet du Maire
Hôtel de ville
4333, rue Sherbrooke O.
Westmount, QC H3Z 1E2



Office of the Mayor
City Hall
4333 Sherbrooke Street W.
Westmount, QC H3Z 1E2

Le 28 janvier 2016

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Pour la première fois depuis que j'ai commencé à rédiger ma lettre annuelle qui est jointe au compte de taxes foncières - soit en 1992 - celle-ci fut un pur plaisir à écrire en raison du fait qu'elle est bourrée de bonnes nouvelles comme suit :

1. En moyenne, vos taxes en 2016 sont gelées. La dernière fois que cela était arrivé, c'était en 1999.
2. Malgré ce gel des taxes, les dépenses d'immobilisations prévues au budget sont en hausse de 18 % (dépassant de 50 % ce qui a vraiment été dépensé en 2015). Le budget consacré au réseau routier est presque trois fois plus élevé que ce que nous avons dépensé en 2015.
3. À la fin de 2016, grâce aux excédents antérieurs, nous n'afficherons aucune dette nette.* Autrement dit, nous disposerons de suffisamment de fonds pour rembourser toutes les dettes et les autres passifs à échéance.
4. À partir de maintenant, nous n'aurons plus à recourir à des emprunts pour les dépenses d'immobilisations standard.
5. À moins de circonstances imprévues, nous prévoyons garder le compte de taxes foncières sous contrôle l'année prochaine.

Investir dans les infrastructures

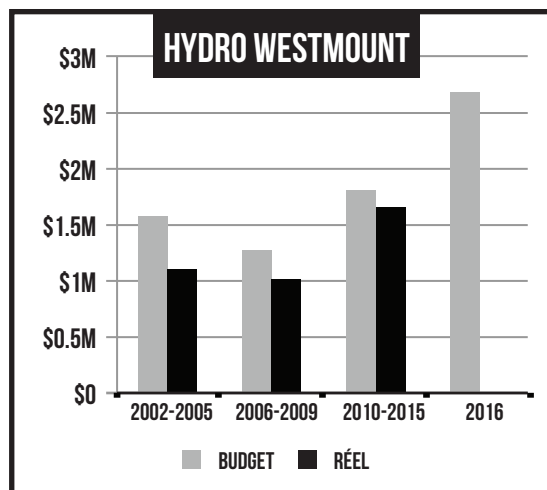
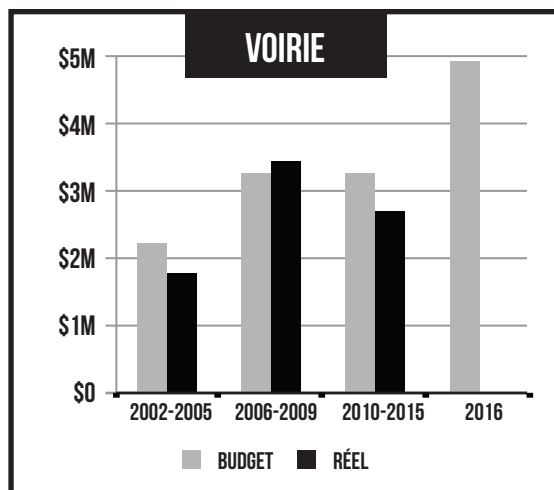
Le défi que nous devons maintenant relever n'est pas le financement des projets d'infrastructures, mais plutôt leur réalisation. En regardant l'état lamentable de nos rues et de certains de nos immeubles, on pourrait en conclure que le conseil municipal a sous-financé les travaux publics. Bien au contraire, au cours des quatre dernières années, le Service des travaux publics et Hydro Westmount ont dépensé moins dans les infrastructures que les montants effectivement approuvés par le conseil municipal. Plus de 6 millions \$ sont restés dans nos comptes bancaires et n'ont pas été dépensés pour réparer les rues, les immeubles et les installations électriques. Ainsi, certains de nos excédents sont tout simplement des investissements différés en infrastructures. Nous avons clairement un problème de réalisation.

C'est pourquoi nous avons restructuré le Service des travaux publics afin de gérer cette augmentation massive de la charge de travail. En plus de créer un nouveau poste de directeur adjoint, chargé des projets d'infrastructures, et d'embaucher un ingénieur de projet à temps plein, nous avons également embauché cinq nouveaux techniciens affectés à la surveillance des chantiers et au contrôle de la qualité. Pour la première fois, le conseil a approuvé le budget des travaux d'immobilisations deux mois avant la fin de l'exercice financier afin de prendre une longueur d'avance dans l'octroi des contrats en 2016. Quant à Hydro Westmount, nous comptons élaborer un plan d'affaire afin de rendre ce service plus autonome, efficace, moderne, durable et attentif aux besoins de ses clients.

En 2016, le budget d'immobilisations de Westmount s'élève à 14,5 millions \$. Selon nos prévisions, nous pourrions maintenir ce rythme accéléré d'investissement dans nos infrastructures pendant plusieurs années. Et une façon de mesurer l'incidence de cet investissement accru est d'observer son impact sur nos deux plus importants services : notre réseau routier et Hydro Westmount.

* La dette nette correspond à l'ensemble des éléments de passif de la Ville moins ses actifs financiers.

INVESTISSEMENT ANNUEL MOYEN EN IMMOBILISATIONS, AJUSTÉ EN FONCTION DE L'INFLATION



Au niveau du fonctionnement

Dans le budget de 2016, nous avons prévu d'accroître l'entretien des immeubles, du réseau d'aqueduc, des parcs, et des arbres. Nous avons également élargi les services en matière de loisirs (les recettes compensant ces dépenses) et de communications. Ces postes représentent la moitié de l'augmentation totale des frais locaux d'exploitation de 2016 par rapport à la prévision de 2015.

Malgré les hausses salariales au-delà du taux d'inflation, malgré les augmentations des dépenses d'entretien, malgré les dépenses continuellement délestées par Québec et malgré une augmentation massive des dépenses d'immobilisations, nous avons réussi à approuver un budget sans hausse de taxes pour le propriétaire moyen.

Avec un taux d'imposition de 0,8507 \$ en 2016, les taxes prélevées sur la maison unifamiliale moyenne (évaluée à 1 496 709 \$) se chiffreront à 12 733 \$. Une fois prise en compte l'incidence des nouvelles constructions, le compte de taxes moyen des maisons existantes sera de 12 669 \$, soit le même que l'an dernier.

Les comptes de taxes municipales peuvent être payés en deux versements, le premier étant exigible le 26 février 2016, et le second le 27 mai 2016. Un taux d'intérêt de 9 % par année sera facturé sur le solde impayé, plus une pénalité de 0,5 % par mois.

Si vous souhaitez obtenir une copie du discours du budget présenté par le Commissaire des finances, Victor Drury, ou une copie du budget comme tel, veuillez téléphoner à l'hôtel de ville, au 514 989-5240. Vous pouvez également consulter l'information budgétaire sur le site Web de la Ville de Westmount, à www.westmount.org, ou à la Bibliothèque publique de Westmount.

J'espère sincèrement que la lettre jointe au compte de taxes municipales de l'an prochain sera aussi agréable à rédiger.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,

Peter F. Trent